

comportant 8 lampes et 2 prises, soit *environ 2.500 à 3.000 francs par lampe.*

L'éolienne à turbine est donc plus sensible, d'un meilleur rendement; elle nous paraît en outre d'un entretien plus facile, et doit être considérée comme une installation de caractère plus définitif que l'Enag; elle serait à préconiser dans des projets mixtes un peu importants (électricité, pompage, voire même irrigation de pépinières ou autres).

L'inconvénient majeur de l'Enag est la présence des batteries qui exigent un entretien constant; c'est un matériel délicat, nécessitant une surveillance régulière. Aussi, notre préférence irait-elle à l'adoption de l'éolienne à turbine avec électrolyse, dans tout projet d'électrification de maison double, et à fortiori à l'occasion d'installation plus importante.

Jean BOSSAVY.

Les règles d'assiette des coupes

Sous le titre « Les règles d'assiette des coupes », le numéro de novembre 1949 a reproduit, page 383, la « clef des coupes » de PHILIPP, dont notamment le Landesforstmeister KURZ fait application à Villingen en Forêt Noire. Par erreur, le schéma en forme d'octogone n'a pas reçu au tirage exactement l'orientation que lui donnait l'auteur. Pour rendre à la figure sa véritable orientation, il faut laisser en place les 4 lettres N, E, S et O, mais faire tourner le croquis de 45° dans le sens des aiguilles d'une montre.